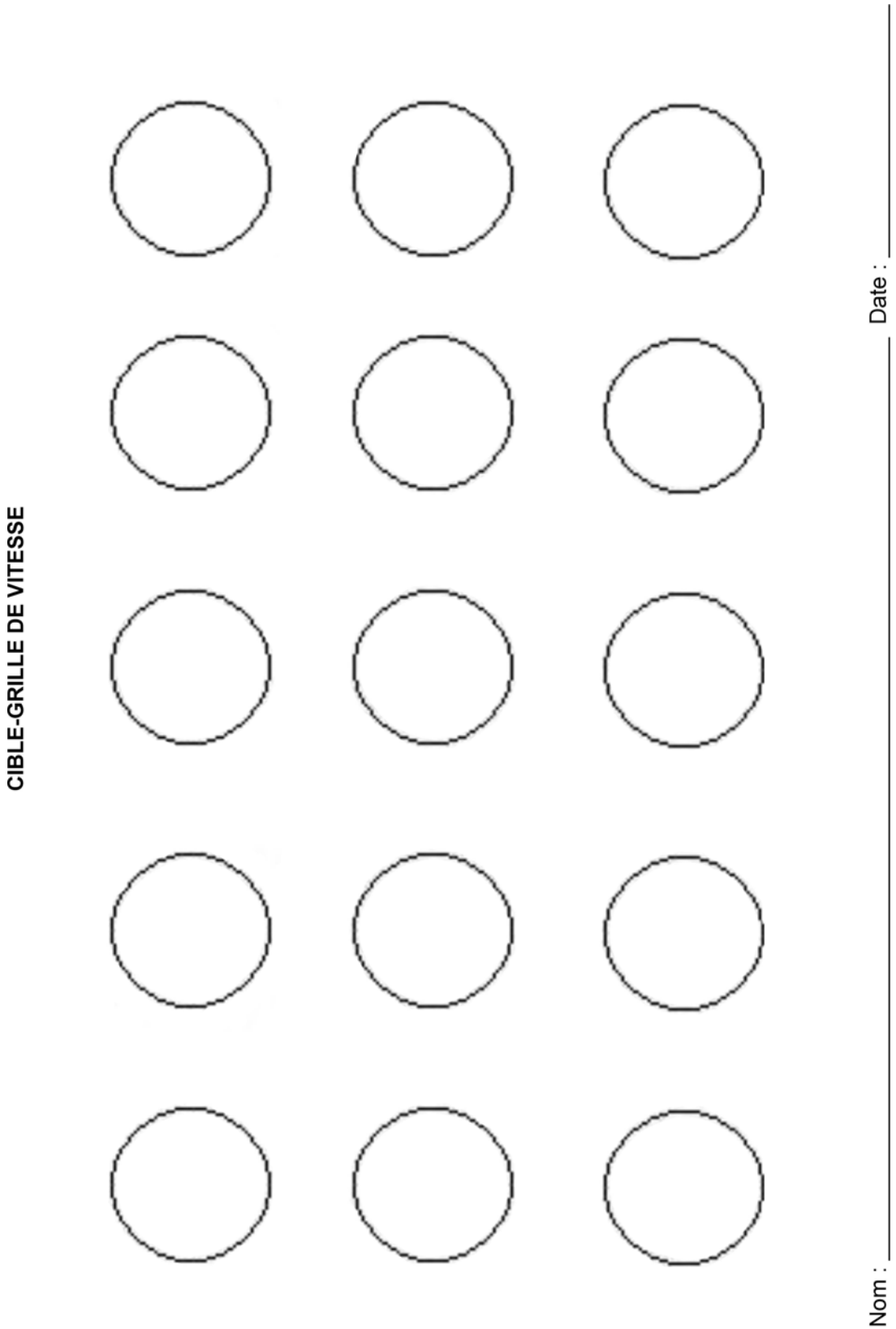
ACTIVITÉS CHRONOMÉTRÉES – GRILLE POUR LE TIR DE VITESSE

GRILLE POUR LE TIR DE VITESSE
Objectif : Tirer des plombs dans les cercles sur la cible, dans un délai fixé.
Pointage : Un point est accordé par cercle touché d'un plomb dans le délai fixé.
Équipement requis : Obligatoire : • chargeur de cinq plombs pour carabine à air comprimé des cadets (trois par couloir de tir), • cible-grille de vitesse (une par cadet), • un chronomètre. L'équipement optionnel pour le tir se limite à ce qui suit : • une bretelle de carabine à air comprimé des cadets, • une veste de tir, • un gant de tir, • une casquette de tir.
Instructions sur l'activité : 1. Donner une cible-grille de vitesse à chaque cadet. 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible. 3. Donner 15 plombs aux cadets, préchargés dans trois chargeurs à cinq plombs. 4. Demander aux cadets de tirer un plomb dans chaque cercle sur la cible. 5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'O Sécur Tir. 6. Accorder 15 minutes aux cadets pour terminer le tir. 7. Marquer les points en accordant un point par cercle touché. 8. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver. Les actions et les équipements suivants sont interdits : • Modifications des carabines. • Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras. • Télescope d'observation. • Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets. • Encadrement.
Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, raccourcir le délai fixé.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Directeur des cadets 3, 2007, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure G-1 Cible-grille de vitesse

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.